

# Protection sociale des exploitants agricoles

## Identifier les différents régimes et leurs mécanismes de fonctionnement

### COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les objectifs et les besoins du client.

### PROGRAMME

#### A. PRÉSENTATION DES RÉGIMES AGRICOLES

1. Assujettissement et cotisations sociales
2. Prestations sociales agricoles (maladie, invalidité AMEXA, accident du travail ATEXA, prestations familiales et minima sociaux, retraite)
3. Financement et chiffres clés de la protection sociale agricole

#### B. SOLUTIONS ASSURANTIELLES (EXPLOITANT ET CONJOINT COLLABORATEUR)

1. Contrat complémentaire santé
2. Contrat de prévoyance
3. Contrat de retraite supplémentaire
4. Régime fiscal des primes versées / loi Madelin Agricole
5. Régime fiscal des prestations : IJ, rentes d'invalidité, rentes viagères,...

### PUBLIC

- Agents généraux
- Courtiers
- Exploitants ou salariés agricoles
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle

### PRÉ-REQUIS

Connaissance du marché des particuliers et des assurances de personnes.

### POINTS FORTS

Les mécanismes et concepts font l'objet de débats et de cas pratiques afin de susciter l'analyse et permettre la consolidation des connaissances.

Les participants appréhendent en groupe les prestations.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'IFPASS.

## SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site  
[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

Session(s) continue(s)

### MÉTIERS VISÉS

03A - Vente itinérante, 03B - Vente en bureau ou point de vente

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation